



COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante-quatrième session
Cotonou, République du Bénin, 3-7 novembre 2014

Point 16 de l'ordre du jour

Document de travail
Allocation stratégique des volants budgétaires

Segments opérationnels

1. Dans le document EB134/10, dans lequel le Secrétariat proposait une nouvelle méthodologie d'allocation stratégique des volants budgétaires¹, les activités de l'OMS ont été divisées en quatre grands segments opérationnels :

- i) Coopération technique avec chaque pays;
- ii) Production de biens publics mondiaux et régionaux;
- iii) Fonctions d'administration et de gestion;
- iv) Interventions dans les situations d'urgence telles que flambées épidémiques et crises.

2. Le présent document décrit chacun de ces segments opérationnels et établit la liste de certaines des fonctions et rôles essentiels aux trois niveaux de l'Organisation (voir le tableau). Les principales sources utilisées sont le rapport de l'équipe spéciale sur les fonctions et rôles fondamentaux des trois niveaux de l'OMS² et le rapport sur le financement des coûts de l'administration et de la gestion, présenté par le Secrétariat à la cent-trente quatrième session du Conseil exécutif³.

3. Pour le quatrième segment (Interventions dans les situations d'urgence telles que flambées épidémiques et crises), le *Cadre d'action d'urgence*⁴ fournit des informations supplémentaires en présentant de manière détaillée les fonctions essentielles de l'OMS et le rôle correspondant de chacun des trois niveaux de l'Organisation.

¹ Conformément à la recommandation formulée par le Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à sa vingtième réunion, figurant dans le document A67/9, l'expression «allocation stratégique des ressources» a été remplacée par celle de «allocation stratégique des volants budgétaires».

² Disponible, en anglais, sur le site Web de la réforme de l'OMS (http://www.who.int/about/who_reform/task_force_report_three_levels_who_2013.pdf?ua=1, consulté le 30 juillet 2014).

³ Document EB134/11.

⁴ Cadre d'action d'urgence. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2014. (http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/105634/1/9789242504972_fre.pdf?ua=1, consulté le 30 juillet 2014).

Tableau. Description des segments opérationnels et des rôles et fonctions associés des trois niveaux de l'Organisation

Segments opérationnels	Descriptions	Bureaux de pays	Bureaux régionaux	Siège
1. Coopération technique avec chaque pays	Ce segment se rapporte aux fonctions exécutées et aux programmes menés par les bureaux de pays, et dont ces derniers bénéficient directement.	<p><u>Soutien technique et renforcement des capacités</u></p> <p>Diriger et gérer la fourniture d'une coopération technique et servir d'intermédiaire à cette fin</p> <p>Diriger la mise en œuvre et le suivi des engagements, conventions et instruments juridiques internationaux</p> <p>Conduire un dialogue au plan des politiques sanitaires et fournir des avis à ses homologues et partenaires au niveau national</p> <p>Soutenir les pays dans l'adaptation et la mise en œuvre des lignes directrices, outils et méthodologies aux niveaux mondial et régional</p> <p>Diriger le renforcement des capacités des pays dans le domaine de la diplomatie de la santé pour favoriser une plus grande participation aux initiatives nationales et internationales, et à la gouvernance mondiale de la santé</p> <p>Promouvoir la participation des pays à la définition de politiques et de stratégies régionales et mondiales.</p> <p><u>Établir les priorités de la recherche</u></p> <p>Promouvoir la recherche et le renforcement des capacités de recherche dans les pays</p> <p>Soutenir et, le cas échéant, entreprendre des travaux de recherche opérationnelle.</p>	<p><u>Soutien technique et renforcement des capacités</u></p> <p>Apporter un soutien aux bureaux de pays en matière de coopération technique et d'appui à la mise en œuvre des engagements et instruments juridiques internationaux en collaboration avec le Siège</p> <p>Diriger la collaboration technique dans les pays où l'OMS n'est pas présente</p> <p>Apporter un soutien au renforcement de la coopération technique entre les pays, et entre les Régions</p> <p>Apporter un soutien aux bureaux de pays en matière de conseil et de dialogue sur les politiques</p> <p>Apporter un soutien aux bureaux de pays dans l'évaluation des politiques et des programmes nationaux.</p>	<p><u>Soutien technique et renforcement des capacités</u></p> <p>Promouvoir l'application des meilleures pratiques pour soutenir la coopération technique aux niveaux national et régional</p> <p>Apporter un soutien aux bureaux régionaux en fournissant un appui technique spécialisé et en mobilisant des moyens supplémentaires dans les situations de crise et d'urgence</p> <p>Diriger et coordonner la collaboration avec les bureaux régionaux concernés dans le cadre des initiatives émergentes requérant une coopération technique entre les pays (à moins d'une décision contraire prise selon les modes de gestion convenus).</p>

Segments opérationnels	Descriptions	Bureaux de pays	Bureaux régionaux	Siège
		<p><u>Suivi des tendances en matière de santé</u></p> <p>Diriger les activités de l’OMS relatives au suivi des tendances, des politiques et des programmes nationaux en matière de santé</p> <p>Apporter un soutien à la collecte, l’analyse, la diffusion et l’utilisation des données pour le suivi de la situation sanitaire au niveau national.</p>		
2. Production de biens publics mondiaux et régionaux	Ce segment couvre les fonctions et les programmes exécutés au Siège et dans les bureaux régionaux de l’OMS au bénéfice de tous et pour soutenir les trois niveaux de l’Organisation.	<p><u>Critères et normes</u></p> <p>Contribuer à fixer des critères et des normes au niveau mondial en fournissant des données factuelles émanant des pays.</p> <p><u>Établir les priorités de la recherche</u></p> <p>Contribuer au corpus des connaissances sur les meilleures pratiques.</p>	<p><u>Critères et normes</u></p> <p>Adapter les lignes directrices, si nécessaire, pour appliquer les critères et normes au contexte régional</p> <p>Apporter un soutien à la mise en œuvre des critères, normes et lignes directrices au niveau des pays</p> <p>Suivre la mise en œuvre des critères et normes dans les pays de la Région.</p> <p><u>Établir les priorités de la recherche</u></p> <p>Établir et coordonner la mise en œuvre des priorités de recherche au niveau régional</p> <p>Diriger le renforcement des capacités régionales de recherche et d’innovation en collaboration avec le Siège</p> <p>Produire et diffuser un corpus de connaissances régionales sur les meilleures pratiques.</p> <p><u>Définition des options en matière de politiques</u></p> <p>Adapter les stratégies ou les plans pour appliquer les politiques au contexte</p>	<p><u>Critères et normes</u></p> <p>Diriger la formulation de critères et normes techniques ; élaborer des méthodologies, des lignes directrices et des outils</p> <p>Diriger le suivi mondial de la mise en œuvre des critères et normes, et l’établissement des rapports correspondants.</p> <p><u>Établir les priorités de la recherche</u></p> <p>Diriger les activités de l’OMS visant à établir et promouvoir les priorités mondiales en matière de recherche et d’innovation</p> <p>Soutenir les travaux de recherche et l’innovation sur les questions importantes pour la santé publique mondiale et servir d’intermédiaire pour les échanges interrégionaux de données d’expériences et d’enseignements utiles</p> <p>Produire et diffuser un corpus de connaissances sur les meilleures pratiques.</p> <p><u>Définition des options en matière de</u></p>

Segments opérationnels	Descriptions	Bureaux de pays	Bureaux régionaux	Siège
			<p>régional</p> <p>Diriger l'élaboration des politiques et stratégies régionales, selon les besoins.</p> <p><u>Suivi, y compris des tendances en matière de santé</u></p> <p>Assurer le suivi de la situation et des tendances sanitaires régionales en procédant à la compilation, la validation, l'analyse, la diffusion et l'utilisation des données liées à la santé.</p>	<p><u>politiques</u></p> <p>Diriger l'établissement des priorités de recherche en matière de santé mondiale et l'élaboration d'instruments juridiques, d'engagements et de conventions au niveau international</p> <p>Diriger la formulation de politiques, de stratégies et de plans en matière de santé publique mondiale</p> <p>Diriger la définition de principes et règles applicables aux biens publics mondiaux dans le domaine de la santé.</p> <p><u>Suivi, y compris des tendances en matière de santé</u></p> <p>Assurer le suivi de la situation et des tendances sanitaires régionales en procédant à la compilation, la validation, l'analyse, la diffusion et l'utilisation des données liées à la santé</p> <p>Diriger l'élaboration de lignes directrices et de méthodologies pour l'évaluation des politiques et programmes nationaux</p> <p>Diriger l'établissement de normes et de lignes directrices pour renforcer les systèmes d'information sanitaire.</p>

Segments opérationnels	Descriptions	Bureaux de pays	Bureaux régionaux	Siège
3. Fonctions d'administration et de gestion	<p>Ce segment se rapporte aux fonctions d'administration et de gestion nécessaires à la bonne marche de l'Organisation. Il peut être divisé en deux principales catégories :</p> <p>i) administration générale et gouvernance, comprenant les fonctions et services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – gestion stratégique – y compris le rôle lié au leadership de l'Organisation aux trois niveaux de celle-ci; – soutien aux organes directeurs de l'Organisation; – administration, y compris les fonctions institutionnelles qui soutiennent les opérations aux trois niveaux de l'Organisation; – Service juridique, surveillance et vérification de la conformité; <p>ii) infrastructure et services d'appui administratif</p>	<p><u>Fonction de leadership</u></p> <p>Diriger l'élaboration d'une stratégie de coopération nationale et sa mise en œuvre</p> <p>Défendre la santé dans toutes les politiques et promouvoir le dialogue pour une collaboration inter et multisectorielle</p> <p>Diriger les activités interinstitutionnelles de l'OMS au sein des Nations Unies en intégrant les priorités sanitaires nationales au programme de développement et au plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement</p> <p>Assurer la planification, le suivi et l'établissement des rapports au niveau national</p> <p>Communiquer les informations relatives à la santé publique et faire connaître le travail de l'OMS au niveau du pays.</p> <p>Fournir des <u>services d'appui administratif</u> pour soutenir la mise en œuvre des programmes. Ces services incluent les domaines suivants : finances, techniques de l'information, ressources humaines, sécurité, achats et transport. Ils comprennent aussi la gestion des bâtiments et des locaux et leur entretien.</p>	<p><u>Fonction de leadership</u></p> <p>Contribuer à l'élaboration des stratégies de coopération avec le pays</p> <p>Diriger le soutien : i) à la participation des États Membres aux initiatives internationales (coordination avec les entités régionales et infrarégionales, selon les besoins) ; et ii) à la participation active des États Membres aux problématiques de santé mondiale.</p> <p><u>Organes directeurs</u></p> <p>Veiller à la gestion et à l'administration des réunions des comités régionaux – y compris à la satisfaction des besoins d'appui linguistique et autres (à la fois en personnel et activités) – ainsi que des autres réunions intergouvernementales au niveau régional</p> <p>Diriger le soutien aux États Membres pour qu'ils participent effectivement aux organes directeurs</p> <p>Organiser des réunions intergouvernementales régionales et mettre en place des groupes de travail, et des plateformes régionales et interrégionales d'échanges sur la santé</p> <p>Assurer la planification, l'établissement du budget, la vérification de la conformité et l'établissement des rapports au niveau régional</p> <p>Communiquer les informations relatives à la santé publique et faire connaître le travail de l'OMS au niveau régional, et soutenir les activités de communication de</p>	<p><u>Fonction de leadership</u></p> <p>Coordonner l'élaboration d'orientations institutionnelles pour les stratégies de coopération dans les pays, l'analyse stratégique des contenus et la mise en œuvre.</p> <p><u>Gestion stratégique</u></p> <p>Assumer le rôle de leadership aux trois niveaux de l'Organisation (y compris les rôles de Directeur général, Directeur général adjoint, Directeurs régionaux, Sous-Directeurs généraux et chefs des bureaux de pays de l'OMS).</p> <p><u>Organes directeurs</u></p> <p>Veiller à la gestion et l'administration des réunions : Assemblée mondiale de la Santé, sessions du Conseil exécutif, réunions du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration et des réunions intergouvernementales, y compris des groupes de travail à participation non limitée et à la satisfaction des besoins d'appui linguistique et autres (à la fois en personnel et activités)</p> <p><u>Administration</u></p> <p>Assurer la planification à l'échelle de l'Organisation ; la gestion des finances, des achats et des ressources humaines (par exemple la préparation de la planification à l'échelle de l'Organisation, l'établissement des états financiers et la définition des politiques mondiales en matière de ressources humaines, ainsi que le fonctionnement du Centre mondial de</p>

Segments opérationnels	Descriptions	Bureaux de pays	Bureaux régionaux	Siège
			<p>l'OMS dans les pays.</p> <p>Fournir des <u>services d'appui administratif</u> pour soutenir la mise en œuvre des programmes. Ces services incluent les domaines suivants : finances, techniques de l'information, ressources humaines, sécurité, achats et transport. Ils comprennent aussi la gestion des bâtiments et des locaux et leur entretien.</p>	<p>services (GSC))</p> <p>Veiller à la fourniture des services juridiques, à la surveillance et à la vérification de la conformité</p> <p>Communiquer les informations relatives à la santé publique et faire connaître le travail de l'OMS au niveau mondial, et soutenir les activités de communication de l'OMS au niveau régional et dans les pays – y compris dans les situations d'urgence.</p> <p>Fournir des <u>services d'appui administratif</u> pour la bonne exécution des programmes de l'OMS au niveau du Siège et le soutien à leur mise en œuvre. Ces services incluent les domaines suivants : finances, techniques de l'information, ressources humaines, sécurité, achats et transport. Ils comprennent aussi la gestion des bâtiments et des locaux et leur entretien.</p>
4. Interventions dans les situations d'urgence telles que flambées épidémiques et crises	Ce segment opérationnel couvre les interventions qui répondent à des événements imprévisibles. Les ressources nécessaires sont habituellement importantes mais difficiles à prévoir et largement dépendantes de l'événement en cause.	Les rôles et fonctions aux trois niveaux de l'Organisation sont décrits dans la publication de l'OMS intitulée <i>Cadre d'action d'urgence</i> .	Les rôles et fonctions aux trois niveaux de l'Organisation sont décrits dans la publication de l'OMS intitulée <i>Cadre d'action d'urgence</i> .	Les rôles et fonctions aux trois niveaux de l'Organisation sont décrits dans la publication de l'OMS intitulée <i>Cadre d'action d'urgence</i> .